



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Radiotelephonie: Ardeche

Question écrite n° 33157

Texte de la question

Reponse. - ne peut etre effectuee que progressivement, et doit logiquement commencer par les zones faisant apparaitre les previsions les plus importantes de trafic. Ces donnees expliquent, en sus des difficultes liees au relief, que celle du departement de l'Ardeche soit a l'heure actuelle imparfaite. En effet, si la partie Nord peut etre consideree comme couverte par les deux stations de Veranne-Mont-Pilat et Valence - Saint-Romain-de-Lerps, l'equipement du reste du departement est a faire. Un projet de station a Privas - Serre-de-Gruas est a l'etude ; une demande de frequences a ete adreesee a la CNCL ; en tout etat de cause la realisation sera en place avant la fin de 1989. Quant au secteur d'Aubenas, l'etude de sa desserte en est au stade initial.

Texte de la réponse

Reponse. - ne peut etre effectuee que progressivement, et doit logiquement commencer par les zones faisant apparaitre les previsions les plus importantes de trafic. Ces donnees expliquent, en sus des difficultes liees au relief, que celle du departement de l'Ardeche soit a l'heure actuelle imparfaite. En effet, si la partie Nord peut etre consideree comme couverte par les deux stations de Veranne-Mont-Pilat et Valence - Saint-Romain-de-Lerps, l'equipement du reste du departement est a faire. Un projet de station a Privas - Serre-de-Gruas est a l'etude ; une demande de frequences a ete adreesee a la CNCL ; en tout etat de cause la realisation sera en place avant la fin de 1989. Quant au secteur d'Aubenas, l'etude de sa desserte en est au stade initial.

Données clés

Auteur : [M. Michel Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33157

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1987, page 6396

Réponse publiée le : 15 février 1988, page 728